

Bilan des acquis obtenus Grâce à la signature de la CFTC!



Revalorisation de la grille des salaires

Ristourne 2022 : 15 % sur l'alimentaire (à re-négocier annuellement)

Journée de solidarité : comptabilisée dès la 1^{ère} heure Journée ambulatoire comme hospitalisation Alignement des jours de congé exceptionnels pour enfant malade et pour hospitalisation.

Congés supp. pour évènements familiaux (décès)
Congé d'ancienneté supplémentaire pour 25 ans
Jour férié tombant le dimanche 1er mai 2022 à récupérer

Augmentation de la majoration des heures supp. AECF

Indemnité pour les salariés occupant provisoirement la fonction d'un salarié absent (encadrement)

Harmonisation de la prime de nettoyage ou salissure à 36 €/an. Indemnité inflation doublée (100 € de +)

Plafond indemnité départ à la retraite **prolongé (5 mois)**

Clause de revoyure au 1er trimestre : nouvelles augmentations des salaires ! : +1 % au 1er avril 2022 et +0.5 % au 1er juin 2022

Hervé Scoubart Délégué Syndical Central CFTC Auchan Retail Logistique

